

FÉVRIER 2023



ÉCONOMIE CIRCULAIRE

SOUTENONS LES PROJETS ÉCORESPONSABLES DANS
LA MRC

Conversion électrique d'un tracteur

ÉCRIT PAR JUDITH ELLYSON, PHOTOS PAR LES
JARDINS NATURLUTTE

La MRC est heureuse de soutenir le projet de conversion électrique du tracteur de l'entreprise Les Jardins Naturlutte.

Située à Ulverton, l'entreprise œuvre dans la production maraîchère biologique. Elle produit plus d'une quarantaine de variétés de légumes dans ses champs et ses serres. L'un des équipements essentiels à ses opérations est son tracteur de modèle Allis Chalmers G qui lui permet de faire le désherbage mécanique des cultures avec une grande précision.

Plusieurs avantages résultent de la conversion du tracteur à essence vers l'électricité tels que l'élimination des changements d'huile et de l'utilisation de combustible fossile. Elle offre aussi un gain d'efficacité puisqu'un moteur électrique roule plus lentement et de façon plus constante ce qui facilite le désherbage des jeunes pousses. Enfin, la conversion améliore le confort du conducteur en réduisant le bruit et les odeurs par rapport au moteur à essence.



Pour réaliser le projet, Les Jardins Naturlutte ont pu bénéficier d'une contribution de 4 000 \$ du Fonds écoresponsable. Pour la propriétaire de l'entreprise, Mme Johanne Breton, cette aide a été décisive pour la réalisation du projet : « L'aide financière du Fonds écoresponsable du Val-Saint-François nous permet d'aller de l'avant avec notre projet de conversion électrique ».

Merci aux partenaires du Fonds, la Fondation Familiale Trottier et la Caisse Desjardins du Val-Saint-François, de rendre possible cet appui.